

A nos lecteurs

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1975)**

Heft 327

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Haro sur les salaires

Avant que les slogans électoraux ne viennent, pour des semaines, obscurcir à plaisir toute la politique helvétique et permettre aux uns et aux autres de mentir allègrement pour mieux appâter les derniers citoyens qui se déplacent encore aux urnes, il est juste de mettre en lumière des textes de l'été qui ne sont pas encore taillés sur mesure pour gagner des voix.

Ainsi, la Société pour le développement de l'économie suisse, porte-parole du patronat helvétique, dans son bulletin hebdomadaire, vient-elle de se livrer à un exercice révélateur en commentant les résultats de l'enquête effectuée par l'OFIAMS en octobre 1974 sur les salaires et les traitements. Les spécialistes de la SDES, distinguent avec regrets une croissance des rémunérations en 1974 qui l'emporte sur celle de la productivité de l'économie nationale. Et d'énumérer les charges qui pèsent sur les entreprises qui ont à faire face non seulement à la compensation du renchérissement et aux adaptations des rémunérations, mais aussi à des charges sociales de plus en plus lourdes, à des investissements de plus en plus considérables pour maintenir leur capacité concurrentielle. Et la conclusion s'impose : ces coûts supplémentaires se reportent inévitablement sur les prix de vente, « d'où une importante source d'inflation »... La solution ? mais elle est là, à portée de main : empêcher que les salaires n'augmentent, ne pas accorder la compensation au renchérissement, et les industriels pourront « maintenir la capacité de concurrence de l'économie helvétique » ! Veut-on les termes exacts de la démonstration ? « (...) la Suisse aurait pu maîtriser avec plus de succès l'énorme renchérissement de ces dernières années si la croissance des rémunérations s'était mieux alignée sur celle de la productivité. Il faudra, à l'avenir, prêter davantage d'attention à ces interactions si l'on entend réellement ramener l'inflation dans des limites plus tolérables. En effet, une des conditions du maintien ou du regain

de la capacité de concurrence de l'économie suisse — et par là même du volume de l'emploi — consiste précisément en une réduction encore plus sensible du taux de renchérissement de notre production. » Qu'en termes choisis ces choses-là sont dites...

Le raisonnement est captieux sans aucun doute, l'a-t-on assez démontré ici-même, injuste et insoutenable, mais il a permis à la droite de lancer des attaques depuis des mois pour mener à bien le démantèlement de la politique sociale « concédée » en des temps meilleurs. Il sous-tend aujourd'hui une offensive sans précédent contre le pouvoir d'achat des travailleurs qui mobilise les forces de droite helvétiques, offensive face à laquelle les diverses mesures de « relance » ébauchées par M. Chevallaz ne sont que des hochets pour distraire l'opinion, offensive qui jusqu'ici a été présentée avec des accents savamment nationalistes comme une mesure de sauvegarde.

Il n'est pas sans intérêt que le patronat ait ainsi montré encore le bout de l'oreille avant l'ouverture de la chasse aux électeurs : on doute que les partis qui sont ses relais au Parlement fassent campagne sur le thème « baisse des salaires et maintien des bénéfices » ! Et pourtant c'est bien de cela qu'il s'agit : a-t-on jamais entendu ces derniers mois parler d'une contrepartie aux sacrifices prévus pour les travailleurs ? Le Conseil fédéral a-t-il un instant manifesté son appui à une politique d'« économies » plus large que la simple compression des budgets des salariés, a-t-il parlé de combattre les inégalités et de réduire les privilèges, a-t-il prévu un programme de lutte contre les faux-frais sociaux ? Pas le moindre signe d'une telle ouverture : le Conseil fédéral se contente des écrans de fumée dosés habilement par une droite pressée de profiter de la conjoncture pour revenir à ses avantages passés.

A NOS LECTEURS

DP 327 marque l'avant-dernière étape de notre traversée estivale à un rythme bi-mensuel. Dès DP 328 (5 septembre), reprise de l'hebdomadaire !

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 327 21 août 1975
Douzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs
pour la fin de 1975 : 20 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

ont collaboré à ce numéro :

Eric Baier
Rudolf Berner
Claude Bossy
Marie-Rose Ruel

327

Domaine public